



Solde de tout compte + documents fin de contrat non reçus

Par AudreyLgrs

Bonjour,

J'étais employée en CDD du 12 janvier 2026 au 10 avril 2026. En date du 25 avril j'ai reçu mon salaire sur mon compte bancaire mais celui-ci correspond uniquement aux jours travaillés du 1er au 10 avril. Sur mon bulletin de salaire reçu 2 jours après je vois qu'en effet il n'y a aucune mention concernant les indemnités de congés payés ni de fin de contrat.

A ce jour, le 7 mai 2026, je n'ai toujours pas reçu le complément sur mon compte ni les documents : certificat de travail, reçu solde de tout compte et attestation employeur, ce qui m'empêche de m'actualiser auprès de France Travail.

Sachant que le salaire reçu en avril ne dépasse pas les 600?, je me retrouve en difficulté financière.

L'employeur n'a-t-il pas un délai pour fournir tous les documents et pour faire le versement complet avec indemnités CP et fin de contrat ?

Y a-t-il moyen de faire bouger les choses avec les prud'hommes peut-être ?

Merci par avance pour vos éclaircissements.

AudreyL

Par kang74

Bonjour

L'employeur a l'obligation de les tenir à votre disposition : les papiers sont faits puisque vous avez pu vous inscrire à France Travail (le salarié n'en a qu'une copie)

Donc déjà appelez le pour savoir quand ces papiers seront tenus à votre disposition et prenez rendez vous .

Par AudreyLgrs

Merci kang74 pour ta réponse.

En date du 27 avril j'ai envoyé un mail à la RH et elle m'a répondu, je cite : "Nous sommes dans l'attente de notre service paie afin d'obtenir votre bulletin de paie de sortie ainsi que l'attestation France Travail. Nous les avons relancés. Une fois que nous aurons le bulletin, nous allons pouvoir lancer le virement."

Par kang74

Donc vous pouvez effectivement commencer par la mise en demeure en recommandé au nom de l'employeur de régulariser la situation sous 8 jours , qu'à défaut vous ferez valoir votre préjudice de remise tardive des documents et du STC au conseil des prud'hommes de ville + adresse .

Par AudreyLgrs

Merci infiniment de votre réponse, je vais préparer le recommandé avec AR et leur transmettre.